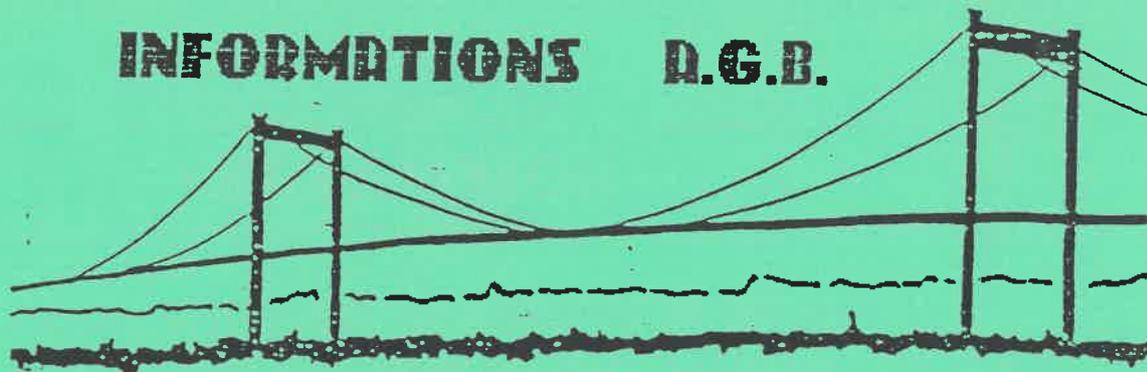




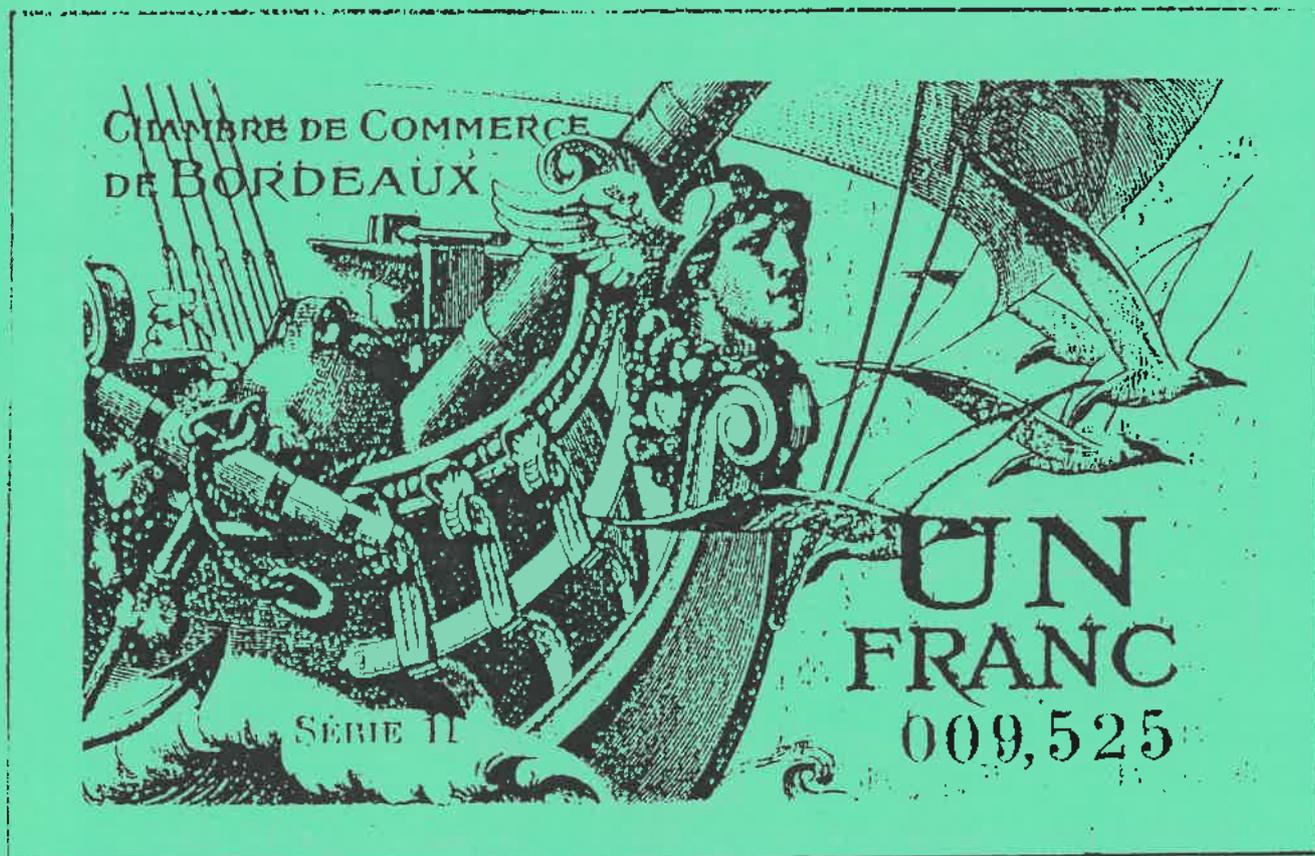
INFORMATIONS A.G.B.



"AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES"

MARS 1992

N°39



Billet de monnaie émis par la Chambre de Commerce de BORDEAUX
à l'occasion de la guerre 1914-1918.
(après agrandissement)

Dépot légal mars 1992

I S S N 0988747

A.G.B. 2 rue Paul BERT 33000 Bordeaux tél : 56 44 81 99
Rédaction Mrs Maurice ROBERT et Pierre LABARRE
Association Loi de 1901 N° 13 953

- SOMMAIRE -

- Le mot du président 3
- Assemblée générale du 26 Mars 1992 3

- ARTICLES -

- La monnaie de nécessité 4
- Le château Deganne 9
- Histoire de la mairie de Rauzan 13

- RUBRIQUES -

- Généalogies rapides 15
- Recherche de descendance 20
- Toponymie de Saint-Estéphe (suite) 22
- Dépôt de notaires à Poyenne 24
- Trouvailles aux Archives 28
- Communications 30

- LA VIE DE L'ASSOCIATION -

- Sélection du lecteur 32
- Sortie en Périgord noire 34

AGENDA DE NOS ACTIVITES

Initiation (au siège des A.G.B.) : 24 mars - 14 et 28
avril - 12 et 26 mai - 9 et 23 juin.

Lectures de textes anciens (à l'Athénée municipale)
12 et 26 mars - 9 avril - 14 et 25 mai -
11 et 25 juin.

Permanences - lundi, mercredi et vendredi (14h.30 - 17 h.30)
le premier samedi de chaque mois :
4 avril - 2 Mai - 6 juin. (mêmes heures).



Dans quelques jours, avec le printemps, reviendra le temps des recherches à l'extérieur. Tous ceux qui le pourront se dirigeront vers les dépôts d'archives départementaux ou communaux et reprendront leurs notes, lues et relues tant de fois, pour tenter l'aventure d'une nouvelle découverte au pays des ancêtres.

Chers ancêtres que nous souhaitons sortir de l'inconnu dans lequel ils se perdent. Que ferions-nous sans eux? mais sommes-nous certains d'avoir exploité toutes les sources en ce qui les concerne?

N'oubliez pas que les bibliothèques, à commencer par celle des A.G.B., mettent à votre disposition bien des ouvrages dont la lecture éclairera peut-être d'un jour nouveau le domaine à prospecter. Ne restez pas uniquement axés sur les registres paroissiaux qui, pour aussi riches qu'ils soient, sont souvent incomplets par les lacunes de leur collection, comme par la brièveté des informations couchées par le prêtre sur leur papier jauni. Beaucoup ont déjà apprécié la richesse des fonds notariaux. Ceux-ci font revivre mille détails de la vie passée, offrant à qui veut y consacrer le temps nécessaire, des informations insoupçonnables.

Mais bien d'autres sources vous attendent. N'hésitez pas à consulter les guides des Archives départementales auprès desquelles vous envisagez de vous rendre. C'est toujours une lecture enrichissante et utile. Il faut savoir ce que l'on peut attendre, dans quelle Série et dans quelles limites.

Enfin, au cours de vos recherches, pensez aux autres et d'abord à ceux qui n'ont pas la chance de se déplacer. Peut-être pourriez-vous effectuer pour eux une recherche ponctuelle et leur rapporter le texte d'un acte ou même sa photocopie. Si d'aventure vous aviez la chance de rencontrer un document intéressant notre ville ou notre département, tel qu'un mariage, un testament, un contrat de mariage, n'hésitez pas à en noter les données que nous pourrions publier dans nos colonnes pour le plus grand profit des autres. C'est ça aussi l'entraide.

Je compte donc sur vous, sur votre esprit d'équipe, sur votre bon sens et sur votre amitié pour que votre travail ne reste pas trop personnel et se tourne vers les autres, c'est à dire vers nous tous car, dans notre domaine au moins, la réciprocité est vraie.

ASSEMBLEE GENERALE

du 26 MARS 1992 à 14 H.30

Le 26 MARS 1992 se tiendra, à l'Athénée municipal, place St-Christoly, notre assemblée générale. Comme chaque fois vous entendrez les divers responsables des A.G.B. faire le point des activités qu'ils ont en charge. Nous y parlerons des projets, nous accueillerons avec plaisir vos suggestions comme vos critiques.

J'espère que vous serez nombreux à venir apporter à l'équipe qui anime notre Association le soutien et le réconfort de votre participation. Un repas précèdera cette réunion au New Steak House, 14 rue de la Devise, où vous serez attendu à partir de 12h.15. Les inscriptions sont prises au siège, rue Paul Bert.

————— LA MONNAIE DE NECESSITE —————
 DES ORIGINES DU PAPIER-MONNAIE AUX BILLETS
 DES CHAMBRES DE COMMERCE

par Pierre LABARRE

Je n'apprendrai rien aux généalogistes amateurs et passionnés que nous sommes sur les surprises que peut nous procurer l'exploration du vieux grenier de la demeure familiale où se succédèrent tant de générations . Quelles joies éprouvées devant certaines découvertes enfouies au fond d'une vieille malle parfois dissimulée sous un entassement d'objets hétéroclites, vestiges de leur ancienne utilité : vieux papiers de famille que l'on parcourt avec empressement, paquet de lettres retenues par un ruban qui se défile comme les souvenirs, album de photographies jaunies par le temps et dont les visages anonymes ne sont plus que des énigmes pour celui qui les contemple . Parmi tous ces "trésors" reposait une collection de billets de Chambre de Commerce , classés soigneusement et d'un parfait état , héritage d'un oncle depuis longtemps décédé .

Il me restait à comprendre , légitime curiosité , pourquoi et comment des assemblées consulaires purent procéder à l'émission de tels billets , véritable monnaie légale , alors que de tout temps l'Etat en détenait le privilège ? Avant de répondre à cette interrogation , je vous invite à un retour en arrière par un aperçu historique sur les origines du papier-monnaie et à quelle nécessité répondait-il , pour aborder ensuite l'étude des billets émis par les Chambres de Commerce à l'occasion des guerres de 1870/1871 et de 1914/1918 .

Aperçu historique des origines du papier-monnaie et son utilisation

Mais qui donc inventa la monnaie de papier ? Charles GIDE , dans son "Cours d'Economie Politique", s'efforce de répondre à cette question "...On ne sait . Elle était connue en Chine de temps immémorial et le voyageur MARCO POLO au XIVème siècle en avait apporté la description . L'Antiquité nous a laissé de nombreux exemples de monnaie , sinon de papier du moins de cuir ou d'une valeur purement conventionnelle , que l'on appelait monnaies "obsidionales" parce qu'elles avaient en général été émises dans des villes assiégées , pour suppléer à la monnaie métallique qui faisait défaut..." Ce fut le cas des Grecs dont les villes investies frappèrent des pièces de fer , mais le siège levé ils éprouvèrent des difficultés à les reconvertir en pièces d'or et d'argent Quant à la cité de CARTHAGE , elle eut recours à un autre expédient temporaire : l'utilisation d'une monnaie de cuir .

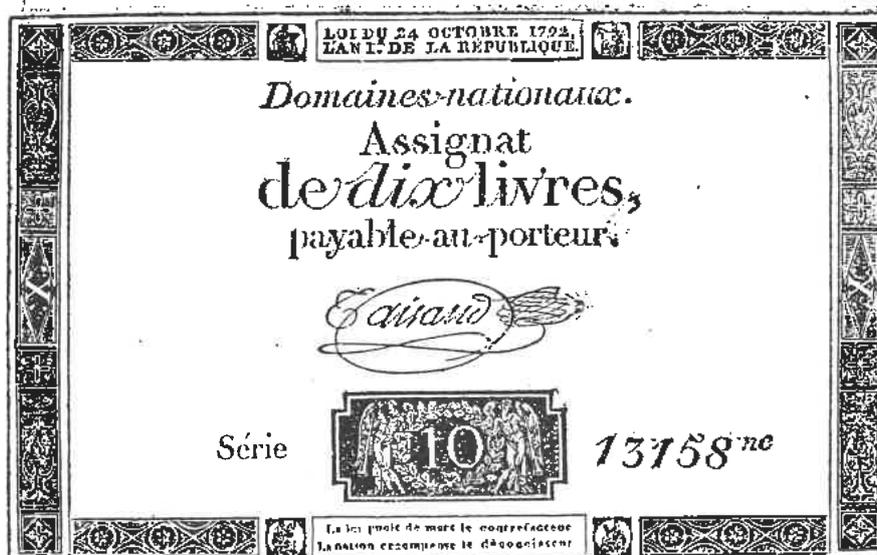
Au Moyen-Age , les gens prirent l'habitude de déposer leur métal précieux chez un orfèvre qui le leur gardait et leur remettait un reçu en échange . Ce reçu ne mentionnait pas spécifiquement l'or déposé, mais sa valeur en une monnaie connue . Rapidement , ces orfèvres "dépositaires" (ancêtres des banquiers) remarquèrent que ces billets circulaient et servaient à régler des transactions au même titre que l'or qu'ils représentaient . Peu à peu les dits billets circulèrent plus vite les banques les utilisant de plus en plus jusqu'au moment où , au XVIIème siècle , la Banque d'AMSTERDAM eut l'idée d'émettre un billet sans nom de porteur : ainsi venait de naître le billet de banque anonyme .

A noter qu'au XVème siècle , la république de VENISE utilisait des titres au porteur .

.../

Sous la Régence , la France connut l'expérience de la Banque LAW , génératrice d'un système de crédit et circulation du papier-monnaie . Peut-être certains de nos ancêtres vécurent-ils les affres de la banqueroute catastrophique qui s'ensuivit due , essentiellement, à la spéculation et aux émissions imprudentes . Cet échec pesa lourdement et pour longtemps sur l'évolution de la vie financière dans notre pays .

A la période révolutionnaire reste attaché le souvenir de l'assignat , monnaie de papier gagée sur les "biens nationaux" (biens confisqués au clergé et aux nobles émigrés). Par la suite , les gouvernements se laissèrent entrainer par la facilité de la planche à billets , provoquant une dépréciation totale de la monnaie et une vaste inflation. A signaler également les "billets de confiance" mis en circulation par des collectivités publiques (communes, districts, caisses patriotiques dont celle de Bordeaux ouverte en mai 1790) ou par des particuliers (négociants , banques , etc...). Là aussi le système échoua lamentablement .



Tous ces avatars renforcèrent la méfiance des Français jusqu'à la création prudente par Napoléon du billet de banque . En effet , à partir de 1803 , la nouvelle Banque de France put émettre des titres gagés sur une encaisse métallique et librement convertible.

Les billets des Chambres de Commerce pendant la guerre de 1870/1871.

De tout temps , pendant les périodes de crise les monnaies, qu'elles soient d'or ou d'argent , eurent tendance à sortir du circuit habituel pour aller se réfugier dans les bas de laine, d'autant plus que le gouvernement suspendait toute convertibilité . Rien n'ayant été prévu pour faire face à cette situation , il s'ensuivit un très net ralentissement de la circulation des espèces monétaires, génératrice de difficultés principalement dans les règlements des salaires des ouvriers et les transactions commerciales .

Les Chambres de Commerce furent les premières à réagir en procédant à l'émission de "bons de monnaie", ces bons circulant localement et sous leur entière responsabilité , avec autorisation préfectorale à condition de ne pas dépasser la valeur faciale de 20 francs pour ne pas empiéter sur le privilège d'émission de la Banque de France.

.../

Dans sa délibération du 12 Octobre 1870 , la Chambre de Commerce de BORDEAUX décidait d'émettre des coupures de 10 francs (décision approuvée par arrêté préfectoral du 16 Octobre).

La Chambre de Commerce de PARIS , par contre , répondait négativement à une pétition de commerçants et industriels au début de Novembre 1871 lui demandant "l'émission de coupures monétaires de 5 F et si possible inférieures". Ceux-ci s'adressèrent au "Comptoir d'Escompte" qui organisa un syndicat de 9 banques pour émettre des bons de 5 F dont la contre-valeur en billets de la Banque de France était déposée à la Caisse des Dépôts et Consignations . Procédant de même , la " Société Générale " mettait en circulation des bons de 5 F, 2 F et 1 F.

Les billets des Chambres de Commerce pendant la guerre de 1914/1918.

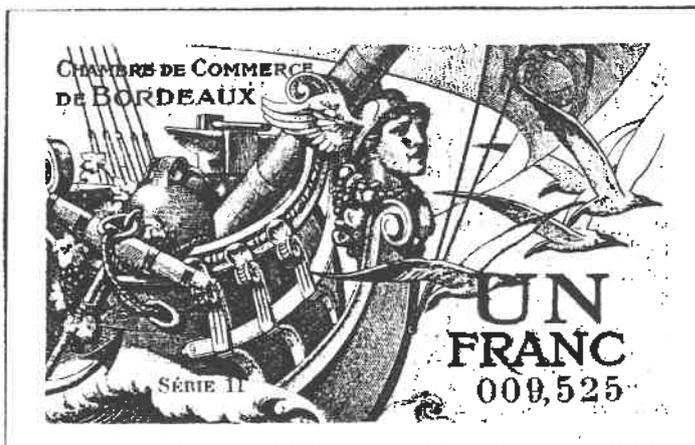
Les mêmes causes produisant les mêmes effets , le déclenchement des hostilités provoqua la thésaurisation des espèces monnayées, aggravée par la réquisition des pièces en nickel et la collecte de l'or . La monnaie d'argent disparut assez rapidement de la circulation , mais pas plus qu'en 1870/1871, rien n'avait été officiellement prévu pour le remplacement des pièces dites "divisionnaires" ; peut-être nos financiers craignaient-ils que , suivant l'adage " la mauvaise monnaie chasse la bonne " , cette substitution prévue de la monnaie d'argent n'accélère la crise .

Devant la nécessité de faire face à cette situation , la Banque de France sortit immédiatement de ses réserves et mit en circulation des billets de 20 F (bicolores) dont certains imprimés depuis 1874 , que le public n'avait jamais encore eus entre les mains , ainsi que le stock restant des billets de 5 F .

Comme pour la guerre précédente , les compagnies consulaires réagirent rapidement . Dès le 7 Août 1914 , la Chambre de Commerce de PARIS après délibération en séance extraordinaire demandait une " autorisation gouvernementale " pour les coupures qu'elle commandait à l'imprimerie CHAIX ; le montant prévu était de 10 millions de francs dont la contre-valeur déposée à la Banque de France garantissait le remboursement ultérieur des bons . Le Ministre des finances , dans sa réponse (J.O. du 15 Août 1914) , dégageait la responsabilité du gouvernement , laissant cette responsabilité aux " Corps Associations " qui prendraient l'initiative de ce type d'opération : "...Le principe d'une telle émission ne comportait pas d'autorisation officielle , mais ne pouvait qu'être approuvé par le gouvernement ...".



La mise en circulation des 13.500.000 coupures (de 2F,1F et 50c) devait avoir lieu début septembre, mais la menace allemande se précisait sur la capitale ; après un entretien avec un "ministre encore à Paris", le président de la Chambre de Commerce fit détruire tout le stock des billets déjà prêt ...



L'émission de BORDEAUX d'un montant de 500.000 F prévue dès le début des hostilités fut réalisée par commande de la Chambre de Commerce à une imprimerie locale et mise rapidement en circulation fin Septembre, dans la crainte d'une interruption des communications avec Paris. Elle comprenait des petites coupures de 2F,1F et 50c.

Cependant, des difficultés survinrent par la mauvaise volonté de certaines administrations qui refusaient de recevoir ces bons de mon-

naie ; il fallut l'intervention d'un directeur du ministère des Finances pour faire cesser cette obstruction.

Voici la liste de quelques Chambres de Commerce de notre région ou de régions voisines ayant effectué des émissions de coupures avec indication du montant total des émissions :

ANGOULEME	2.750.000 F	LIMOGES	1.800.000 F
BAYONNE	600.000 F	MONTAUBAN	2.010.000 F
BORDEAUX	11.000.000 F	MONT-de-MARSAN	2.750.000 F
COGNAC	1.500.000 F	PERIGUEUX	2.519.000 F
LIBOURNE	2.000.000 F	LA ROCHELLE	2.000.000 F

A signaler quelques initiatives individuelles prises par des commerçants d'un même quartier qui, dans le but de faciliter les petites transactions, conclurent un accord et délivrèrent à leurs clients des bons d'échange de faible valeur (0,25F, 0,50F, 1F, 2F) pouvant être reçus en paiement aux caisses de ces différentes maisons de commerce. Ce procédé de fortune resta limité à des zones très réduites.



En définitive, les Chambres de Commerce jouèrent un rôle important dans la circulation monétaire (fiducière) par la création et la diffusion de la "monnaie de nécessité", aussi bien lors des guerres de 1870/1871 que de 1914/1918. Le gouvernement, dans l'exposé des motifs du "Projet de Loi" sur le retrait des "bons de monnaie", en date du 25 janvier 1925, le reconnaît volontiers : "...L'effort ainsi fourni par les Chambres de Commerce a été extrêmement remarquable ...Elles durent rechercher des vignettes présentant non seulement un intérêt artistique mais encore toutes les garanties nécessaires contre la contrefaçon.

Elles durent faire tirer des vignettes par des imprimeries locales et assurer la mise en circulation en accord avec les banques . Ce travail à la fois délicat et considérable , les Chambres de Commerce l'ont accompli avec une intelligence et une méthode auxquelles il convient de rendre hommage ...".

Que de chemin parcouru par le papier-monnaie depuis l'Antiquitéjusqu'à notre portefeuille !



DES HUITRES AU CHAMPAGNE

(Suite du n° 30 du Bulletin de l'A.G.B.p.29)

Personne n'a jamais su pourquoi Adalbert DEGANNE a fait construire à ARCACHON (Gironde), en 1853, un château qui ressemble étonnamment au château de Boursault situé près d'EPERNAY dans la Marne.

Cependant, Jean-Pierre ARDOUIN SAINT-AMANS a émis l'hypothèse ci-après, qui est assez séduisante.

DEGANNE aurait, en construisant ce château, voulu narguer la richissime propriétaire de Boursault, Nicole PONSARDIN, autrement dit la Veuve CLICQUOT, qui se serait opposée au mariage du roturier DEGANNE avec sa petite fille, Marie-Clémentine et lui aurait préféré le comte de MORTMART.

Et voici l'histoire d'Adalbert-Alexandre DEGANNE. Il naquit en Champagne, à VERTUS, le 20 octobre 1817 dans une famille modeste - son père est petit boutiquier- et, après des études assez poussées, il obtient le titre d'agent voyer des Ponts et Chaussées.

Il a six ans lorsque Mme Barbe Nicole PONSARDIN acquiert le Domaine de Boursault qui couvre les deux tiers du territoire de la commune.

Un premier château fut détruit en 1630 et, du second, il ne reste, à cette époque, que des ruines.

La famille de la Veuve CLICQUOT se compose de sa fille Clémentine, de son gendre, le comte Louis ERICHE de CHEVIGNE et de sa petite fille, Marie-Clémentine née le 16 juin 1818 soit huit mois après Adalbert DEGANNE. Mais elle vit dans un autre monde.

Il avait dix sept ans lorsque, pour la première fois, mêlé aux enfants du village, il aperçut Marie Clémentine faisant, avec sa famille, une traditionnelle promenade en voiture dans les bois. Tout de suite, il ne verra qu'elle. Il est tellement subjugué qu'elle ne peut pas ne pas le remarquer au milieu des autres, plus grand, plus décidé, avec cette ferveur dans le regard où elle devine déjà comme une pointe d'insolence.

Il reviendra souvent dans le bois de Boursault, au rond-point des six routes, et chaque fois Marie Clémentine sera là à l'attendre.

De riche, elle n'a pas que le nom : petite fille de la veuve CLICQUOT, son arrière grand-père a été maire de REIMS et fait baron; par son père, elle descend d'une des plus vieilles familles aristocratiques françaises. Lui, par contre, n'a rien sinon un physique avantageux, un début d'instruction que beaucoup pouvaient lui envier à l'époque et qui lui donne une assurance certaine en lui-même et, déjà, une ambition démesurée qui restera toute sa vie le trait es-

sentiel de son caractère.

Pourtant, ils vont s'aimer. Très vite il comprend qu'elle est pour lui et balaie d'un haussement d'épaule cette différence de classes dont elle lui parle si souvent. Après tout, son nom ne peut-il pas s'écrire " de GANNE " ?

Cette cour assidue dure plus de quatre ans mais un jour de janvier 1839 Marie Clémentine lui apprend la terrible nouvelle : ses parents et surtout sa grand'mère ont décidé de la marier à Anne Victurnien Louis Samuel de ROCHECHOUART, comte de MORTEMART.

Le mariage fut célébré le 29 mai 1839 dans la cathédrale de REIMS.

Le ménage est bien mal assorti. Le comte de MORTEMART cultive des orchidées et Marie Clémentine continue de rêver à l'Adalbert Alexandre de sa jeunesse.

Lui est effondré, il n'a que vingt deux ans et porte à Marie Clémentine un amour passionné. Il décide alors de s'expatrier vers un autre continent. Pour ce faire, il part à BORDEAUX pour trouver un embarquement, mais après quelques jours d'errance, il accepte de travailler à la construction de la ligne de chemin de fer BORDEAUX-LA TESTE. Il va s'y montrer très efficace.

En 1843, la veuve CLICQUOT, pour donner des gages à la famille de MORTEMART qui a accepté de donner son nom à sa petite fille, entreprend de faire construire un nouveau château sur le domaine de Boursault. L'architecte sera ARVEUF qui avait restauré la cathédrale de REIMS et les instructions qu'il reçoit sont : " Inspirez vous de Chambord ".

Le château est terminé en 1848, il est assez joli mais présente un certain aspect " pompier ".

Entre temps, en 1845, DEGANNE est devenu responsable de l'exploitation de la ligne de chemin de fer BORDEAUX-LA TESTE et, à vingt huit ans, il décide de faire un mariage d'argent. Il épouse une riche habitante de LA TESTE, Nelly ROBERT, qui lui apporte en dot une vaste étendue de terrains situés en bordure du Bassin d'ARCAÇON et couverts d'une forêt usagère. Pour tirer parti de ces terrains, il lui faut faire supprimer ce droit d'usage, ce qu'il finit par obtenir au bout de dix ans.

Du jour au lendemain, d'aisé, il va devenir millionnaire.

En 1847, à PARIS, naît Marie Adrienne Clémentine de ROCHECHOUART de MORTEMART. Elle ne ressemble en rien à son frère et à sa sœur qui, malingres, mourront jeunes, elle, vivra jusqu'à quatre vingt six ans. Elle est intelligente, décidée, entreprenante, dynamique, tout le contraire de son père, comme si un autre sang coulait dans ses veines: celui d'Adalbert Alexandre ?

C'est peu probable étant donné les mœurs de l'époque.

.../

Cette Marie Adrienne Clémentine deviendra plus tard la duchesse d'UZES qui tentera, par l'intermédiaire du Général BOULANGER, de restaurer la monarchie.

Mais revenons à ARCACHON en 1853. Adalbert Alexandre toujours amoureux de Marie Clémentine, la haine au ventre pour cette injustice qu'il ne parvient pas à oublier, se souvient de la devise du village de Boursault : " quod de- cét " (ce qui convient) et lui, parti de rien, qui s'est fait une place au soleil dans ce doux pays d'ARCACHON, l'envie lui prend de faire quelque chose qui ne convient pas, quelque chose qui soit à la fois un hommage insensé à celle qu'il aime toujours et une claque monumentale à sa famille.

Il décide de faire construire la copie du château de Boursault, fierté de la veuve CLICQUOT, sur les bords du Bassin. On ne sait comment il va s'en procurer les plans. Est-ce auprès de l'architecte ARVEUF ou bien est-ce Marie Clémentine, complice de cette folie, qui les lui remettra?

Les plans ont certainement été nécessaires car le château DEGANNE est une parfaite réplique, de rapport trois quarts, du château de Boursault : architecture, revête- ments, orientation.

Mais DEGANNE va plus loin, il veut recré- er le domaine de Boursault. Alors qu'en Champagne une immense allée rectiligne s'enfonce dans la forêt pour rejoindre le rond point des six routes, à ARCACHON en donnant quelques parcelles à la ville, il va permettre l'ouverture des avenues du château Nelly Deganne et du boulevard Deganne qui, en se croisant, vont former la place Deganne où six routes constituent un rond point

On a écrit qu'en créant ces grandes ave- nues, DEGANNE pensait à HAUSSMANN. C'est à Marie Clémentine qu' il ne cesse de penser !

Si l'on comprend l'intention du camouflet l'hommage que ce château devait représenter pour Marie Clémen- tine reste un mystère. Voulait-il le lui offrir, espérait-il qu'ils vivraient tous les deux à ARCACHON ? Ce qui est certain c'est que jamais DEGANNE ne l'habitera.

Adalbert DEGANNE devient maire d'ARCACHON à deux reprises, en 1870 et en 1876. Jamais il n'émettra le dé- sir de faire de son château l'Hotel de Ville, quand cela lui aurait été si facile.

Le 11 septembre 1877 quatre cent cinquante invités de la haute société, triés sur le volet, se pressent dans le grand salon d'honneur autour d'un massif de fleurs cou- pées de cinq mètres de circonférence, pour assister à la remise de la croix de la Légion d'Honneur à Adalbert DEGANNE, par le Président de la République lui-même, le Maréchal de MAC-MAHON et, pour un instant seulement Adalbert peut se croire dans le salon du château de Boursault, son épouse Marie Clémentine à ses côtés, présidant une de ces luxueuses parties auxquelles, malheureusement, il n'a jamais été convié.

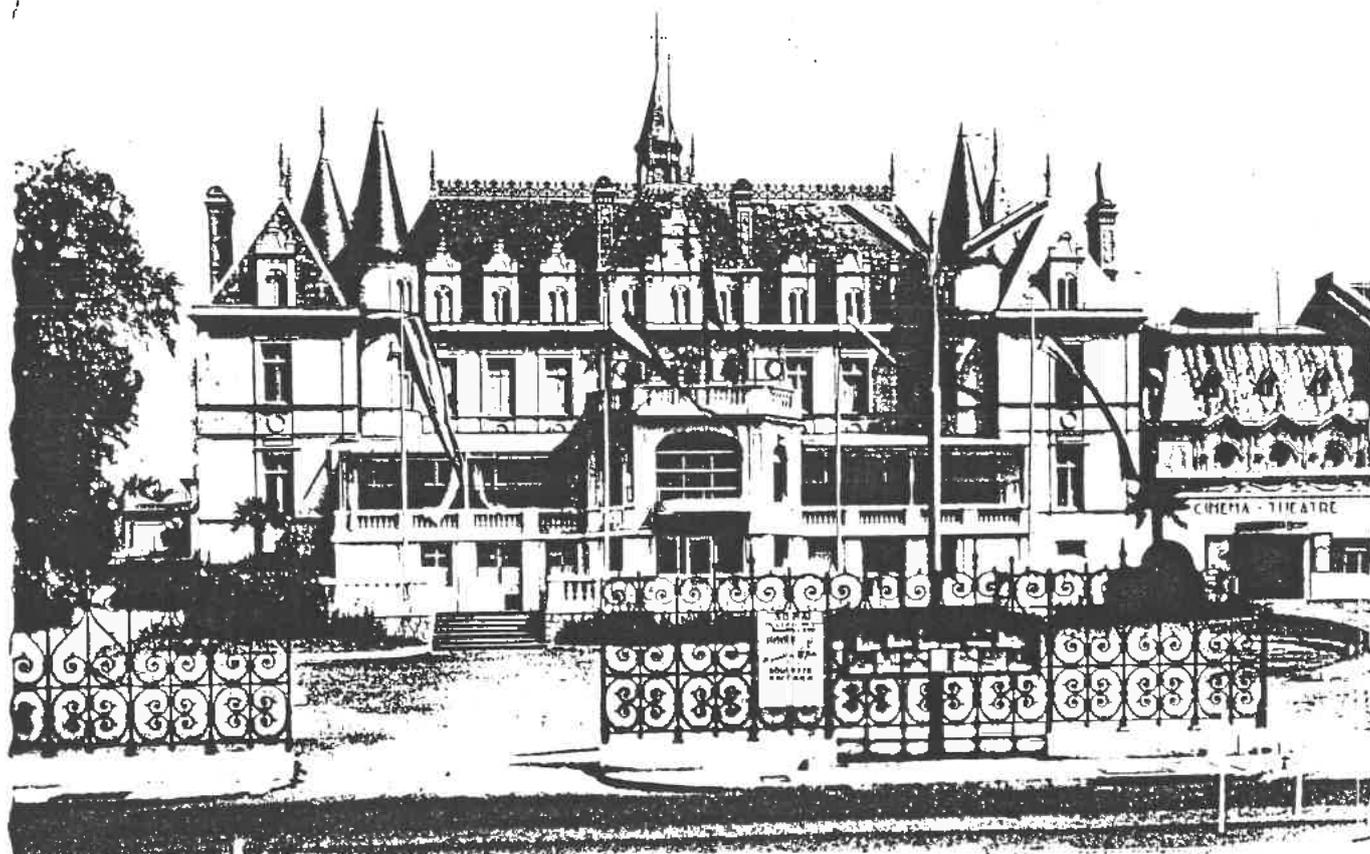
C'est l'apothéose de sa revanche et, à

.../

PARIS, où elle est malade, Marie Clémentine lit dans toutes les gazettes le compte rendu dithyrambique de la cérémonie. Ce sera sa dernière joie et son dernier regret. Elle meurt quelques semaines plus tard le 24 octobre 1877.

On ne peut pas dire que le château DEGANNE soit le résultat de l'emploi généreux et intelligent d'une fortune loyalement acquise dans l'industrie. Il est tout autre chose, à la fois une revanche sur l'injustice des hommes et un cri d'amour désespéré, rien absolument rien qui ne mériterait pas d'être respecté.

D'après l'article de Jacques RAGOT dans le n° 68 du Bulletin de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE d'ARCAÇON et du PAYS de BUCH.



Suite à notre excursion à Arcachon le 21 mars 1990
renseignements inédits communiqués par Mlle BROUSSE

HISTORIQUE DE LA MAIRIE DE RAUZAN

Lors de la Récente Restauration de l'Hôtel de Ville de Rauzan, Mr. Le Sénateur Maire suggéra une recherche historique en vue de l'inauguration des travaux.

Il ne faut pas désolidariser l'achat d'un immeuble pour y installer la Mairie et celui du terrain qui l'accompagne pour y implanter une école.

Lorsque les LOIS JULES FERRY interviennent en 1882, sur l'obligation d'une scolarité gratuite et laïque, il apparaît dans les délibérations du Conseil Municipal de Rauzan que la population est déjà sensibilisée à ce problème.

Nos édiles recherchaient une maison et un terrain susceptibles d'accueillir enfants et instituteurs, auxquels il fallait procurer un logement.

Une soixantaine d'enfants étaient déjà scolarisés dans les pensions privées et payantes: celles de Mr et Mme. DESPORTES, Place de la Halle et Rue du Petit Versailles et celle de Mme. SALVAN, Rue Peyruc à l'emplacement de l'actuelle Gendarmerie.

Chacune recevant des subventions municipales pour accueillir les enfants nécessiteux.

Une première occasion se présente en Mars 1887. L'affaire ne se fera pas.

Les recherches se poursuivent, cinq années plus tard se présente l'occasion unique, la mise en vente du CHATEAU GILLET où nous nous trouvons aujourd'hui.

POURQUOI CHATEAU GILLET - POURQUOI SA VENTE.

Claude Joseph de GILLET. Seigneur de MONTARLOT, né à SAINT-DIZIER le 26 Avril 1686.

D'ascendance noble, fils du dernier Seigneur de MONTARLOT, issu d'une des plus vieilles familles de la province de Champagne, fixé en Guyenne dans la ville de RAUZAN, comme l'atteste un acte authentique du Grand Bailly de SAINT-DIZIER en 1717.

Epousa le 9 Février 1711 Jeanne CHAUMETTE, fille d'Antoine, notaire Royal à RAUZAN. De cette union naquit à RAUZAN, le 10 Octobre 1712 un fils Claude Antoine.

Celui-ci fut d'abord officier de vaisseau de hauts bords des Etats de Hollande, capitaine de gardes-côtes, mousquetaire de la garde du Roi LOUIS XV, blessé à la tête à la bataille de Fontenoy en Mai 1745, il devint conseiller du Roi et Maire désigné de RAUZAN en 1757.

Syndic de la fabrique, il fit construire la sacristie de l'Eglise qui arbore son nom sur sa clef de voute.

Il naîtra quatre enfants de Françoise LACOMBE, fille de Messire FRANCOIS, avocat au Parlement de BORDEAUX, juge du Comté de BLAIGNAC, qu'il épousa au Château de NAUJEAN le 10 juillet 1745.

L'aîné François vivra courtement ainsi que son épouse Angélique LUCAS, de JUGAZAN.

Leur fils unique, Claude Antoine, habitera dans la propriété de ses ancêtres à RAUZAN où il était né le 26 Octobre 1777, c'est à dire la propriété CHAUMETTE.

Un acte féodal de 1590 signale la présence d'un Léonard CHAUMETTE, propriétaire d'un terrain qui jouxte l'Hôpital et la petite église de la TRINITE côté midi (ces deux bâtisses occupaient les emplacements des dépôts actuels des Mes. BARBE et BOUCHARD).

Du mariage de Claude Antoine GILLET avec Marguerite ICHON le 4 Novembre 1798 naquirent trois enfants. Arnaud, l'aîné et deux filles qui devinrent Mmes DAVID et ICHON.

Après le décès de leur père, en 1835, par suite d'un partage, la propriété éclatera.

Une partie deviendra le Champs de Foire, une autre la Rue de Lansade dans un nouveau tracé; des parcelles seront cédées à des tiers.

.../...

Arnaud GILLET, conservera une partie du terrain pour y édifier son CHATEAU, sans doute en 1862. Il est regrettable de ne pas avoir trouvé les noms de l'architecte et de l'entrepreneur.

Il avait épousé le 20 Janvier 1853, Jeanne MALAGRANGE, fille de Guillaume, armurier à RAUZAN.

Ils auront un fils unique Jean-Lowenski qui, hélas, débile mental finira ses jours à l'asile de CADILLAC le 22 Septembre 1892.

Après la disparition de son père, le décès de sa mère, sans postérité la succession est ouverte. Les héritiers décident de la vente des biens immobiliers qui sont importants.

Lors de la session du Conseil Municipal du 4 Décembre 1892, Mr. LAFFONT, Maire, expose au Conseil que l'immeuble connu sous le nom de "CHATEAU GILLET", par sa situation au centre du bourg, sa bonne exposition, et l'état neuf de ses bâtiments, est le local idéal et le plus convenable qui existe dans la commune.

Cet immeuble doit être vendu le 10 Janvier 1893 sur licitation à l'audience des criées du Tribunal Civil de LIBOURNE pour la mise à prix de 10.000 francs.

Le Conseil donne son accord et autorise le Maire à demander à Mr. le Préfet d'en faire l'acquisition au nom de la COMMUNE.

Celle-ci sera effective le 10 Janvier 1893.

Le 16 Novembre 1893, Monsieur le Maire communique au Conseil une lettre de Mr. le Sous-Préfet de LIBOURNE demandant de compléter le dossier d'appropriation et de construction d'un groupe scolaire avec Mairie sur l'immeuble "CHATEAU GILLET".

Pour la première fois il est question de Mairie, il est vrai que celle-ci n'était pas très à l'aise dans le bâtiment vétuste de l'ancien Parquet, Place de la Halle.

Le 27 Mars 1894 une subvention de 17.320 francs est accordée par Mr. le Ministre de l'Instruction Publique. Le 28 Avril, c'est l'adjudication des travaux pour la construction des classes des garçons et des filles et l'appropriation du logement affecté aux instituteurs.

Mr. LENOIR, de LIBOURNE, en sera l'architecte; le devis estimatif se monte à 22.326 francs 16. Le cahier des charges suit.

Le 18 Mai 1894, Mr le Gouverneur du Crédit Foncier informe que le prêt que la Mairie a sollicité à cet effet lui est accordé, elle s'en libèrera en 30 années.

Le 22 Septembre 1895 a lieu l'inauguration de la Mairie et des Ecoles, sous la présidence de Mr. MONIS, Sénateur de La Gironde, de Mr. OBISSIER SAINT MARTIN, Député de l'arrondissement de LIBOURNE, de Mr. LASSAGUE, Inspecteur Primaire et de Mr. LAFFONT, Maire et Conseiller Général.

Voici l'Hôtel de Ville définitivement installé dans le "CHATEAU GILLET". L'histoire ne s'arrête pas là. Parmi les héritiers de Jean-Lowenski, son cousin germain, Delphin MALAGRANGE est un fervent Rauzannais, fier du "CHATEAU de sa tante" qu'il appelle la "BELLE MAIRIE", il voudrait y apporter quelque chose.

Par testament olographe en date du 20 Novembre 1902 il lègue, à son décès le 22 Avril 1907, la totalité de ses biens à la Commune de RAUZAN.

A l'emplacement de sa maison sera construite la Poste. Une somme d'argent servira à édifier ce chef-d'oeuvre de la pâtisserie 1900 qui a bercé de son tintement l'enfance de bien des Rauzannais: LE CAMPANILLE.

Jacqueline PLAT-FERREYRO

Sources : Archives Départementales, Municipales, notariales de Rauzan et Pujols, documents personnels.

GENEALOGIE RAPIDEHuguette DUPOUY née HOSTEIN Adh. n° 157

AMANIEU	1641-1661	MOULIS	CASTAING	1714	LISTRAC
ANDRAUT	1688	PAREMPUYRE	CAUNAC	1637	MACAU
ARNAUD	1713-1743	MOULIS	CAZAUS	1720	SAUMOS
BAQUEY	1701-1776	SAUMOS		1761	AVENSAN
(VACQUEY)	1783-1813	Ste-HELENE	CHABUT	1656-1787	St-LAURENT
BAQUEY	1717	St-LAURENT	CHARLES	1757-II	MACAU
BACQUEY	1689-1749	BLANQUEF ^t		1752	AMBARES
BARREAU	1666-1725	AVENSAN	CHAUDET	1723-1770	LABARDE
BARREAU	1756	COUTRAS	(CHODET)		
(BARRAUD)	1785-1833	LISTRAC	CHAYNEAU	1682-1703	MACAU
BENNOIT	1700	LUDON	(CHEYNEAU)		
	1756	PAREMPUYRE	CLEMENCEAU	1698-1725	St-SULPICE
BENOIT	1692	MOULIS		1751-1892	PAREMPUYRE
BERNADE	1748-1775	SAUMOS		AN VII	BLANQUEFORT
BERNARD	1724	POMPIGNAC	GOIFART	1685-1690	BASSENS
	1745	TRESSES		1712	MACAU
	1783-1871	LE PIAN-M ^c		1723	LUDON
	1833	LUDON	CONSTANTIN	1675-1697	MARGAUX
BERNARD	1661-1711	MOULIS		1699-1724	AVENSAN
	1730	CUSSAC	CONSTANTIN	1748-1764	"
BERNARD	1696-1724	AVENSAN		1815	Ste-HELENE
BERTEAU	1767	LAGORCE	CRICQ	1701	AVENSAN
BERTRUC	1711	PAREMPUYRE	DALEU	1746-1824	CUSSAC
BIAIS	1711-1737	"	DEGRANGES	1716	SAUMOS
(BIAY)	1716-XIII	LUDON	DEJEAN	1711-1741	BRACH
(BIAYS)	1743-1769	LE PIAN-M ^c	DELOUT	1697	PAREMPUYRE
BICHERIE	1735-IV	"	DENIGES	1636-1679	SALAUNES
(BUCHERIE)	1746	LUDON	DESANGES	1688-1859	PAREMPUYRE
BICIEN	1880-1909	LISTRAC		1775	LUDON
	1909	SOUSSANS	DESARNAUTZ	AN VII	BLANQUEFORT
	1927	PLASSAC	DESBANDES	1722	SAUMOS
	1958	LORMONT	DEYRES	1697-1747	PAREMPUYRE
BLANCHEREAU	1682	MACAU	DOUAT	1735	Ste-HELENE
BLANDIN	1744-1757	LUDON	DUBOIS	1666-1769	AVENSAN
BLONDIN	1809-1878	"	DUBOS	1685	BASSENS
BODOIN	1661	BORDEAUX	DUBOURDIEU	1693-1771	AVENSAN
	1677-1709	BLANQUEF ^t	DUC	1689	BLANQUEFORT
BON	1623	MOULIS	(LEDOC)	1657-1791	LUDON
BOSQ	1741	BRACH	DUCASSE	1738	AVENSAN
	1747-1806	Ste-HELENE	DUCASSOU	1882-1956	CASTELNAU
	1828	LUDON	DUCLERC	1679-1709	AVENSAN
BOSQ	1753-1770	ARSAC	DUCOURNET	1718	MOULIS
BOURGUEIL	1700-1727	MACAU		1756	LISTRAC
	1744-1762	LABARDE	DUGRAVEY	1700	LUDON
	1786-III	LUDON		1737-1739	PAREMPUYRE
BOUSCARRUT	1736	AVENSAN	DUPIN	1685-1779	LABARDE
BRANAS	1695-1778	"		1759-1789	ARSAC
BRET	1685-1747	St-LAURENT		1765	CANTENAC
BRET	1717-1721	St-ESTEPHE		an XIV	LUDON
(BRETS)	1754-1769	ARSAC	DUPUY	1752	AMBARES
	1783-1831	LE PIAN-M ^c		1789	MACAU
BROUASNE	1695	St-CIERS	ESCLAMONDON	1715-1732	CUSSAC
	1724	St-CAPRAIS		1727	LAMARQUE
CARRIERE	1688	MOULIS			

EYDON	1685-1732	St-LAURENT	LABAU	1682-1709	MACAU
EYRIN	1666-1687	MACAU	(LABEAU)		
	1667	"	LAFAURIE	1703-1730	LUDON
	1703-1747	LUDON	LAGRAVE	1753	ARSAC
FABURE	1695	St-CIERS	LAGUNEGRAND	1714-1715	LUDON
(FABVRE)	1718-1736	St-CAPRAIS		1735	LE PIAN
FARGUES	1636-1647	St-LOUBES	LAFITE	1712	LUDON
FAURE	1658-1698	MOULIS	LAGUNEGRAND	1740-1813	ARSAC
FAURE	1702-1773	BLANQUEFORT	LAMBERT	1712-1718	BRACH
	1830	PAREMPUYRE	LAPEYRE	1684	CANTENAC
FAUX	1701-1772	AVENSAN		1710	MACAU
FORT	1735-1815	MACAU	LARTES	1724	POMPIGNAC
	1741-1905	LUDON	LASAUBADE	1729	CUSSAC
	1761	ARSAC	LASCLIDES	1700	MACAU
	1792-1846	LE PIAN-M ^c	LASSERRE	1712	LUDON
	1837-1856	PAREMPUYRE	LEONARD	1703-1766	MACAU
	1911	SOUSSANS		1792	LUDON
FORTHON	1699	AVENSAN	LESCOUTERA	1616-1657	MOULIS
FOURTON	1669-1708	"		1623-1748	"
FOURTHON	1672-1706	"	LHORTIE	1701-1755	SAUMOS
GABILHAUT	1685-1720	St-LAURENT	LIQUARD	1702	BLANQ ^t
GACHET	1701-1745	TABANAC	MALINIER	1617	MACAU
	1769	LE PIAN	MANEY	1739-1810	LISTRAC ^t
	1782-1833	LUDON	MANNEY	1679-1728	St-LAUR ^t
GAILHARD	1661	MERIGNAC		1748-1771	AVENSAN
GASQUETON	1703-VIII	CUSSAC	MARECHAL	1709-1742	St-CIERS
GAUJAC	1668	MACAU		1767	ARSAC
	1685-1707	LABARDE	MARTIN	1703	CUSSAC
GERMAIN	1744	Ste-HELENE	MASSE	1714	BRACH
GOMBAUD	1735-1811	"	MEIRE	1699	AVENSAN
	1764	AVENSAN	MERICQ	1714-1739	LISTRAC ^{re}
	1840-1875	LUDON	MEYNARD	1751	PAREMP ^{re}
GONDAT	1686-1706	MARGAUX	MIQUEAU	1745-1779	MACAU
GONDAT	1637	LUDON		1747-1776	LUDON
	1686-1750	LABARDE	MONDAIN	an IX	MACAU
GOUDART	1668	MACAU	MONTIGAU	1753-1754	CUBZAC
GOUDINEAU	1741	SALAUNES		1774-1790	PAREMP ^{re}
	1751-1826	ARSAC	MONTOIS	1679	LABARDE
GOURIBON	1682-1708	MACAU	(MONTOIT)	1698	ARSAC
GRANDOU	1753	CUBZAC	MOTTARD	1661	BORD ^x
GROS	1747	LAGORCE		1703	BLANQ ^t
	1756	COUTRAS	MOUREAU	1664-1682	LUDON
GUILHEM	1672	AVENSAN		1711	PAREMP ^{re}
	1697	Ste-HELENE	MUSSOTTE	1698-1744	St-SULP ^{ce}
GUILHEM	1710-1745	MACAU	OUV RAT	1676-1692	LAMARQUE
HELIES	1693-1733	BLANQUEFORT	PABAGEAU	1707-1751	LABARDE
HIBONNET	1664-1682	LUDON	(PABAJAU)		
(HIBOUNET)	1709	PAREMPUYRE	PALEIN	1718	MOULIS
(IBONET)	1712-1787	MACAU	(PALIN)	1741-1750	LISTRAC
HOSTEIN	1685-1720	St-LAURENT	(PALLIN)	1764-1832	CUSSAC
HOSTEIN	1715-1790	CUSSAC	PALLET	1679-1741	SALAUNES
HOSTEIN	1692-1864	MOULIS	PEYRON	1669	MACAU
	1763-1851	LISTRAC	PICHON	1701	TABANAC
	1880-1904	SOUSSANS	PINSON	1657-1727	MACAU
	1903-1940	CASTELNAU	PONTET	1688-1692	CAECANS
	1905-1927	PASSAC		1717-1762	Ste-HEL ^{ne}
HUGON	1690-VIII	AVENSAN		1789	AVENSAN
	1821-1859	LISTRAC	POUJEAU	1712	LABARDE
JOYEUX	1742-1747	ARCINS	POUJEAUX	1673-1751	Ste-HEL ^{ne}
	1765-1787	LE PIAN	POUJEAUX	1699-XIII	AVENSAN
	1772-1831	LUDON		1720	SAUMOS
	an II	ARSAC	RABOT	1708-1749	MACAU

RAMON	1688	MOULIS	SEGUIN	1717	St-LAURENT
RAYMOND	1694	ARSAC		1743	MOULIS
RAYMOND	1715	AVENSAN		1746-1783	LAMARQUE
REGOLEAU	1730	LABARDE		1767-1831	CUSSAC
RENOUILH	1714-1853	LUDON		1809-1871	SOUSSANS
ROMAT	1773-1777	BLANQUEF ^t	SUREAU	1718-1740	St-CAPRAIS de BL.
(ROUMAT)	an XIII	PAREMPUYRE		1747	St-CIERS
	1813-1900	LUDON		1772-XII	ARSAC
	1818	St-MED.en J.		1798	MACAU
RIVASSEAU	1743	"		1834-1888	LUDON
	1753-1840	ARSAC		1888-1922	SOUSSANS
	an XII	LE PIAN		1922-1950	PLASSAC
ROSSIGNOL	1695-1753	St-LAURENT		1950-1964	LORMONT
ROBERT	1619-1623	MOULIS	TAILHADE	1652	MACAU
(ROUBERT)			TAYAC	1702-1747	AVENSAN
ROUX	1650	LAMARQUE		1771	ARSAC
	1657	MOULIS	TALAMIN	1723	LUDON
ROY	1740-1814	MACAU		1661-1664	MERIGNAC
	1778	LABARDE		1754	ARSAC
SAIMPE	1712-1775	LUDON	THOMAS	1712-1716	LUDON
(SEMPE)	1714	MACAU	TOULOUSE	1769	AVENSAN
	1809	PAREMPUYRE	TOUYON	1712	LUDON
SAINTOUT	1695-1790	St-LAURENT	(TUYON)	1749-1781	MACAU
(SENTOUT)	1785-1831	CUSSAC	TRUCH	1696	LUDON
	1864	MOULIS	VIALARD	1713-1714	MOULIS
	1881	SOUSSANS	VIDEAU	1724	TABANAC
SAINTOUT	1690-1705	MOULIS	VIVANT	1769	BLANQUEFORT
SAUBAT	1723	LUDON			
SEGONNES	1623-1729	MOULIS			
	1650	LAMARQUE	BENSAC	1679-1747	AVENSAN
	1730-1792	AVENSAN	LONG	1636-1671	SALAUNES

Les variantes des patronymes sont entre parenthèses.
Toutes paroisses citées ci-dessus sont situées en Gironde.

Suzanne BOURGEOIS Adh. 305

DE BAIGNOLLES	1657-1780	ESTIBEAUX (40)
DE BASTERE	1650-1773	HABAS (40)
CAMIADÉ	ca 1650-1749	ESTIBEAUX
DECAUP	1710-1903	HABAS
D'IMBERNARD	1655-1708	ESTIBEAUX
DAILHENCQ	1658-1740	HABAS
DARRIGADE	1700-1774	HABAS
DUCOURAU	1683-1794	HABAS
DARTIGUES	1706-1786	"
GASSIAT	1680-1837	"
de HEMOUS	1656	ESTIBEAUX
du HILLON	1666-1803	HABAS
D'IMBERNARD		
LAFARGUE	1670-1989	ESTIBEAUX-MOUSCARDES-HABAS- CAPBRETON
LARTHE	1687-1824	OSSAGES - HABAS
NAPIAS	1653-1811	BAIGT en CHALOSSE - MOUSCARDES
SALOMON	1650-1779	ESTIBEAUX - HABAS
VIENABE	1685-1759	OSSAGES

DESSPORTES Richard Adhérent n° 347

BAILLOU	ST-TROJAN / COMPS / BAYON	33	ca 1720...1906
BORDES	PREIGNAC / BEGUEY	33	1705...1901
BRANDIER	RIONS	33	1650...1947
BRINQUET	PRECHAC / SAUCATS	33	1751...1850
DELIVRAN	PAILLET	33	1689...1943
DESSPORTES	SALLES / LEOGNAN / SAUCATS ST-MORILLON / RIONS / BORDEAUX	33	1700.... -
DESPUJOLS	RIONS	33	1726...1945
DUBOS	SAUMOS / CESTAS / LEOGNAN	33	1718...1825
DUMAS	CADILLAC / RIONS	33	1663...1893
DUPOUY	SORE 40 / BALIZAC / RIONS	33	1800... -
DUPRAT	RIONS	33	1650...1984
OUTHIL	TARGON / VIRELADE / RIONS	33	1641...1932
EYRIT	ST-CIERS de CANESSE / BOURG BORDEAUX	33	1701...1910
GASSIOT	RIONS	33	1650...1856
HUBERT	CEZAC / MARCAMPES	33	ca 1702...1849
LAFON	SAUCATS / VIRELADE	33	1714...1903
LESPINE	GRIGNOLS / GIRONDE sur DROPT	33	1796...1932
LESPINE	STE CROIX du Mt / RIONS	33	1706...1930
PASCAUD	PAILLET / RIONS	33	1789...1920
PELET	LA BREDE / SAUCATS	33	1768...1850
PHILIPPEAU	RIONS	33	1658...1900
ROCHES	RIONS	33	1652...1905
SALIN	RIONS	33	1674...1900
TOUPIAC	LARQUE / RIONS	33	1707...1965
VIDEAU	BEGUEY / RIONS	33	1640...1900

DU COTE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Notre collègue Claude RENARD nous informe que:

- 1° un relevé des insinuations réalisé sur son initiative, concernant la période 1598-1733, est à la disposition des chercheurs. Relié, 700 p. 35.000 noms
- 2° les relevés des actes de Me ALLARD, CADILLAC, fin XVIIe début XVIIIème, de Me CASSADOU, RIONS, autour de 1580 et de Me DUFAU, RIONS, autour de 1670, sont consultables.
- 3° et sont en préparation les relevés des actes de Me LASSERRE, CADAUJAC, autour de 1630, Me DUSAUT Jérôme, IZON, autour de 1680 et Me BELLOUHEAU, CEZAC, 1650-1683.

Noter aussi que les embarquements relevés par une équipe des A.G.B. à partir des Registres de l'Amirauté de Guyenne sont consultables, sous leur forme manuscrite, en 2 volumes. Le travail de saisie informatique de ces documents se poursuit.

Richard DESPORTES adhérent n° 347

Effectuant une généalogie descendante de la Famille DESPORTES issue de André DESPORTES laboureur à Salles 33, né à ? vers 1668 et décédé à Salles en 1747, je lance un appel à l'aide.

Je recherche donc la descendance des unions suivantes :

		<u>région de</u>	
BORDESSOULES X DESPORTES	(1731)	Salles 33	XVIII°
DUBOURG X DESPORTES	(1748)	Beliet 33	XVIII°
BALLION X LAFOURCADE	(1782)	Le Barp 33	XVIII/XIX°
GARNUNG X LAFOURCADE	(1786)	Mios 33	XVIII/XIX°
BALLION X BARRIERE	(1811)	Le Barp 33	XIX°
MOREL X DESPORTES	(1794)	33	XIX°
FORT X DESPORTES	(1828)	33	XIX°
CHASTENET X DESPORTES	(1840)	Le Teich 33	XIX°
MAISONNAVE X DESPORTES		Le Teich 33	XIX°
BRASSET X ROCQUES	(1829)	Mios 33	XIX°
ROCQUES X HERYRE	(1829)	Mios 33	XIX°
VIDEAU X DESPORTES	(ca 1792)	Gradignan 33	XIX°
LAGARDE X GIRDOEAU	(1812)	33	XIX°
LAVAL X BLANCHEREAU	(1815)	Saucats 33	XIX°
BEYLAC X SANSOT	(1876)	Eysines 33	XIX/XX°
SEGUIN X DEPIOT	(1860)	Saucats 33	XIX°
PRADEAU X DESPORTES	(1856)	Bègles 33	XIX°
DUMORA X DUPUCH	(1761)	Salles 33	XVIII/XIX°
DUPUCH X TECHOUYRES	(1799)	Salles 33	XIX°
DUPUCH X TECHOUYRES	(1810)	Salles 33	XIX°
DUPUCH X LAMOULY	(1830)	Salles 33	XIX°
DUPUCH X NOUEAUX	(1826)	Salles 33	XIX°
DUPUCH X DUFAURE	(1756)	Salles 33	XVIII°
TECHOUYRES X DUPUCH	(1774)	Salles 33	XVIII°
LAFORET X REYNAUD	(1803)	Salles 33	XIX°
MICHELET X LAFORET	(1828)	Salles 33	XIX°
TUJURMEAU X LAFORET	(1835)	Salles 33	XIX°
ROUSSILLON X LAFORET	(1837)	Salles 33	XIX°
DUMORA X PLANTEY	(1854)	Salles 33	XIX°
TECHOUYRES X DUMORA	(1856)	Salles 33	XIX°
BOYRIE X MOMBET	(1855)	Salles 33	XIX°
COURBIN X MOMBET	(1851)	Salles 33	XIX°
DUPHIL X MOMBET	(1840)	Salles 33	XIX°
MOMBET X DUBEARN	(1844)	Salles 33	XIX°
DUFAURE X MOMBET	(1843)	Salles 33	XIX°
SAVIGNAC X JACQUET	(1904)	Eysines 33	XX°
MAUREY X DESCOMBES	(1880)	Eysines 33	XIX°/XX°
MAUREY X MATHURIN	(1920)	Talence 33	XX°
BENITEAU X LAHOURATALE	(1899)	Canéjan 33	XX°
BENITEAU X VIDEAU	(1912)	Mérignac 33	XX°
BAUDROUS X DESCOMBES	(1887)	Eysines 33	XIX/XX°

CARDIN X MOMBET	(1856)	Salles 33	XIX°
TECHOUYRES X VIGNOLLES	(1857)	Salles 33	XIX°
TECHOUYRES X DUMORA	(1854)	Salles 33	XIX°
POUDENS X DESPORTES	(1793)	Salles 33	XIX°
HAZERA X TECHOUYRES	(1846)	Salles 33	XIX°
TECHOUYRES X DUMESTE	(1850)	Salles 33	XIX°
TECHOUYRES X LAULAN	(1799)	Salles 33	XIX°
LAULAN X BOUDE	(1857)	Salles 33	XIX°
DUPUCH X LAULAN	(1857)	Salles 33	XIX°
LAULAN X TECHOUYRES	(1814)	Salles 33	XIX°
GREGOIRE X TECHOUYRES	(1788)	Salles 33	XIX°
DUPHIL X LASSON	(1805)	Salles 33	XIX°
LASSON X DUBOURG	(1799)	Salles 33	XIX°
LAVILLE X LASSON	(1833)	Salles 33	XIX°
LAURENT X DUPUCH	(1813)	Saucats 33	XIX°
CAMINS X MAURIN	(1807)	Salles 33	XIX°
DUPIN X LALANDE	(1827)	Salles 33	XIX°
LAVILLE X DUFAURE	(1758)	Salles 33	XVIII°
DUPUCH X CAMINS	(1778)	Salles 33	XVIII/XIX°
CAMINS X LAVILLE	(1759)	Mios 33	XVIII°
CAMINS X LAVILLE	(1767)	Salles 33	XVIII°
LARUE X LAVILLE	(1771)	Salles 33	XVIII/XIX°
DUMESTE X RABA	(1843)	Salles 33	XIX°
BASSIBEY X DUMESTE	(1844)	Salles 33	XIX°
DUFAURE X DUMESTE	(1853)	Salles 33	XIX°
DANTES X DUPUCH	(1850)	Salles 33	XIX°
DUPUCH X TARCENS	(1861)	Salles 33	XIX/XX°
HOURTIC X GUILLOT	(1921)	Léognan 33	XX°
MOULLIE X DESPORTES	(1921)	Bordeaux 33	XX°
DEYRICH X FAUBET	(1920)	Podensac 33	XX°
DESTANQUE X FAUBET	(1931)	Langon 33	XX°
DUBOURG X FAUBET	(1928)	Podensac 33	XX°
BENOIT X FAUBET	(1913)	Bordeaux 33	XX°
COURBIN X MARCANTOINE	(1928)	Castres 33	XX°
HERMENK X LUDY	(1920)	Bègles 33	XX°
CASTANDET X DESPORTES	(1945)	Bordeaux 33	XX°
CASSAIGNES X BARRON	(1872)	Saucats 33	XIX/XX°
TOUCHE X BAILLET	(1891)	Saucats 33	XIX/XX°
DUPIN X GOURG	(1906)	Marcheprime 33	XX°
FOURQUET X GOURG	(1913)	Saucats 33	XX°
LAFON X GOURG	(1905)	Saucats 33	XX°
VERT X LABAT	(1912)	Bruges 33	XX°
DIEU X VERT	(1914)	Bruges 33	XX°
LACAUSSE X POITOU	(1905)	Eysines 33	XX°
GUILLOT X LAVIGNE	(ca 1920)	Eysines 33	XX°
COURBIN X TOULOUSE	(1886)	Eysines 33	XIX/XX°
BAUDON X TOULOUSE	(1891)	Eysines 33	XIX/XX°
DELILE X SANSOT	(1901)	Eysines 33	XX°

TOPONYMIE DE SAINT-ESTÈPHE (suite)
Marie Christine LAURENCEAU

La toponymie de Saint-Estèphe serait incomplète si l'on ne tenait pas compte des noms de lieux qui ne figurent pas sur les cartes mais dont certains sont pourtant très connus des Stéphanois.

Le Barail; champ ou pré cloturé.

Calouaq; (du gascon) caloù, chaleur, temps chaud, ardeur. La caloù dou hoéc, l'ardeur du feu. Calouren, -te, quelqu'un de chaléreux.

Château la Haye; ancien rendez-vous de chasse de Henri II et Diane de Poitiers construit en 1552. Le nom de la Haye fut certainement donné par la suite par un des propriétaires qui s'y sont succédé. Les actes de la mairie de Saint-Estèphe mentionnent dès le début du XVII^e siècle une série de Jean la Haye; il est possible que ce soit cette famille la Haye qui en ayant acquis le château lui aurait laissé son nom.

Château la Commanderie; château relativement récent construit à l'emplacement d'une commanderie des Templiers. La commanderie était un bénéfice attaché à un ordre militaire ou religieux. Ainsi était également nommée la résidence de celui qui en bénéficiait. Ce château figure seulement sur la carte de Masse.

Château "La croix des trois soeurs"; château construit en 1922 par monsieur Vallier ingénieur des arts et métiers, qui en fit lui même les plans. Il en fut propriétaire pendant toute sa vie. Monsieur Vallier travaillait en Russie et sa nièce vivant encore aujourd'hui bien qu'elle ne soit plus toute jeune, se rappelle encore fort bien de celui qu'elle appelait "l'oncle russe" bien que celui-ci fut français. Monsieur Vallier épousa une Stéphanoise mademoiselle Elminger issue d'un père Alsacien et d'une mère Stéphanoise. Ils eurent trois filles dont l'une vint à mourir tout jeune.

Le château fut appelé "la croix des trois soeurs" parce que dans l'angle du parc, au carrefour de la route et d'un chemin de terre se trouvait un ancien calvaire où l'on faisait un reposoir lors de la fête des rogations. Le calvaire fut démolî à la demande du propriétaire qui s'en trouvait gêné pour clôturer son terrain, mais il fit reproduire à son emplacement exact une croix sur un pan de mur en ciment. Le château "la croix des trois soeurs" garde l'empreinte de ses trois filles. A la mort de monsieur Vallier ses deux filles encore en vie héritèrent du château, mais aujourd'hui il n'appartient plus depuis bien longtemps déjà à la famille Vallier.

Château Mac Carthy; Les Mac Carthy, fondateurs d'un bon cru bourgeois situé dans le village de Marbuzet sont issus d'une vieille famille Irlandaise dont le blason porte sur fond d'argent un cerf de gueules, ramé de dix cors, les bois et les sabots d'or. On admet une filiation depuis Audéon Mac Carthy du comté de Cork (Irlande) qui vivait dès 1550. Il avait épousé Catherine de la Roche Fermoy, Irlandaise également. Leurs descendants s'allièrent à d'autres grandes familles Irlandaises, les Fitzgerald, O'Hurley, O'Connell, Long, Wall, ... Le premier émigré Mac Carthy fut Daniel MacCarthy né vers 1750 à Tipperary. Il était le fils de Thomas Mac Carthy et de Jeanne Wall. Il mourut à Bordeaux en 1795.

Sa fille Eléonore Mac Carthy épousa J.Cl. Arnoux qui devint adjoint au maire de Bordeaux en 1810.

Le frère d'Eléonore, John-Jean Baptiste. Thomas Mac Carthy né le 23 février 1783 à Bordeaux devint juge au tribunal de commerce de Bordeaux et épousa Françoise Georgette Lawton (12 décembre 1797-12 novembre 1828) et devint propriétaire de Marbuzet à Saint-Estèphe.

Leur fils Daniel Mac Carthy né le 22 septembre 1826 était avocat et épousa Viva Exsaw et donna la vie à un fils Donald Mac Carthy mort sans postérité en 1920. Ce fut cette branche de la famille qui revendit le domaine dont les parcelles 891 et 892 ont la dénomination château Mac Carthy.

Mac Carthy(suite); Françoise Georgette Lawton devint propriétaire du domaine de Marbuzet par l'acte d'achat passé chez Me Rivière notaire à Bordeaux le 10 avril 1824.

Les trois héritiers revendirent le domaine entre 1848 et 1854 en le morcelant.

Un lot fut acheté par Monsieur Raymond Goudineau qui fut ajouté à deux lots rétrocédés par la veuve Lagarde. Ces trois lots ont constitué la dot de Marie Goudineau épouse de Jean Raymond sous la dénomination "château Mac Carthy". Par héritage, le petit-fils également nommé Jean Raymond en devint propriétaire. A sa mort, les vignes devinrent la propriété de Mss H & H Dubosq propriétaires du château Haut Marbuzet à Saint-Estèphe.
(Renseignements donnés par madame Henriette Poitevin)

Chemin des acacias, chemin aux roses, chemin des tilleuls; tous ces chemins ont un nom bien poétique et bien facile à comprendre.

Chemin du cap du pont; en patois le cap désigne la tête; il s'agit donc d'un chemin à la tête d'un pont, la tête désignant un côté du pont.

Chemin de Peytabit; (du gascon) pey; élévation, butte et tâtiste; dès que, aussitôt que. A traduire certainement le chemin sitôt la butte. Ce chemin est situé dans le bourg de Saint-Estèphe lui même sur une butte.

La Clide; (du gascon) forme de clède: claie, treillage, barrière de bois.

La Grazaqueyre; on appelle en patois les grenouilles des "grazaques".

La Pourqueyre; ce nom est assez peu connu des Stéphanois mais il avait été donné autrefois à une femme qui élevait des porcs. Longtemps après, les gens qui allaient travailler dans ce secteur disaient "on va à la pourqueyre".

Raynet; (du gascon) grenouille reinette.

*

Le Sablat; endroit sablonneux.

Saint-Marc; De nombreux endroits portent ce nom. Saint-Marc est le protecteur des bestiaux; c'est le jour de sa fête dans les paroisses que l'on procède à la bénédiction du bétail.

Trompeloup; Dans une des prairies Saint-Vincent, en bas du village, se trouvait une petite chèvre attachée à un pieu. A cette époque rodait un loup féroce. Un jour, la petite chèvre entendit la voix du loup toute proche. Affolée, elle se mit à tirer désespérément sur sa corde et finit par se libérer en arrachant dans son désespoir le pieu qui la retenait. Elle se mit à courir poursuivie par le loup. La poursuite les mena à la chapelle du village, petit bâtiment de forme cylindrique. La petite chèvre se mit à tourner autour de la chapelle, le loup toujours derrière elle. Au bout d'un moment de poursuite, elle s'aperçut que la porte de la chapelle était entrouverte. Elle s'y précipita et le pieu qu'elle traînait toujours derrière elle se prit dans la porte la claquant au nez du loup. C'est ainsi que la petite chèvre trompa le loup.

Peut-être existe-t-il encore quelques noms de lieux moins connus que ceux ci-dessus mais seul le hasard pourra peut-être permettre de les découvrir afin de compléter encore cette étude.

*Roubaneyre: nom issu du latin "rupa nigra" qui signifie pierre noire. Au fil du temps, les consonnances se sont atténuées le "rupa" (se prononce roupa) est devenu "rouba" et "nigra" est devenu neyra puis neyre.

QUESTIONS

Marie-Hélène MARTIN - 33 N° 92-8

- Recherche mariage vers 1870 en Gironde de
JEAN-BAPTISTE MARSAN (origine inconnue) avec
Marie DUBERNET née en 1849 au BARP fille de
Pierre DUBERNET Aubergiste au Barp et de
Marie BALLION.

DEPOT NOTAIRES - ANNEXE ADG Poyenne
 =====

- 1) 2909 W - Bordeaux M^e Coste
- 2) " " " " M^e ST MARC Daniel
- 2 bis) " " " " office Notarial
- 3) 2910 W - St Andrie de Cubzac M^e EGAL
- 4) 2911 W " " " M^e HENRY Pierre
- 5) 2929 W - Braune M^e DUTREUIL Robert
- 6) 2934 W - Genessac M^e PRADIE Jean
- 7) 2947 W - CREON M^e NAPHE Alain
- 8) 2949 W - Guitres M^e DIEHL Roland

- 9) ARCACHON
- 10) 3001 W Bordeaux M^e LANDERON
- 11) lesparre M^e COUTANT Yves

1) Depot Maite COSTE, Bordeaux 2909 W
 1 - 197
 198 - 281

<u>ROUMEGOUS</u> M ^e à BX	au VIII - 1822	1 - 31
<u>ROUMEGOUS</u> (fis) M ^e à BX	1822 - 1844	31 - 46
<u>RATABOUL</u> BX	1844 - 1853	46 - 56
<u>BOYER</u> Michel BX	1853 - 1869	56 - 88
<u>POCHET</u> A. Jean BX	1869 - 1913	88 - 197

2) Depot Maite ST MARC Daniel
ROSSET ARISTE 1866 - 1900 198 - 281

Etude Alain DESQUEYROUX

GUIARD Jean 1900 - 1901

CARRAL François 1901 - 1925

Etude Alain GAUTHIER

CASTETA Pierre 1900 - 1912

DENOIX DE ST MARC 1913 - 1925

Etude Xavier ADENIS - LAMARRE

DUCHESNE Edmond 1900 - 1906

ADENIS Pierre René 1906 - 1926

Etude Franck MALAUZAT

DE HEREDIEU Edmond 1890 - 1891

DARTIGE Octave 1891 - 1920

LENEUVEU 1920 - 1924

MALAUZAT Albert 1924 - 1926

Etude Bernard BENTEJAC

RICHARD Marie Albert 1896 - 1909

BRIGUET Jean Maurice 1909 - 1926

10) Dépôts notaires (Bordeaux) Années Payées.

Notaires	Années	Côte	Nos.
HOSTE Henri	1862 - 1889	3001 W	1 à 66
HOSTE THOMAS Jean William	1890 - 1892	" "	67 à 91
VASSIVIERE Pierre	1868 - 1890	" "	92 à 154
BEBIN Louis Aurélien	1891 - 1899	" "	155 - 174

3)

Dépôt de maître EGAL Michel

2910 W

St André de Cubzac

1 - 50

ABADIE Jean	St André de C.	1829 - 1857	1 - 28
JEANTY Stienne	" "	1857 - 1867	29 - 38
COUSTEAU	" "	1867 - 1879	39 - 50
4) Dépôt de maître HENRY Pierre			
<u>St André de Cubzac</u>			2911 W
			1 - 145
PLUMEAU	St André de C.	1789 - 1796	1 - 6
JEANNEAU (fils)	" "	1800 - 1837	7 - 45
DALZAC Antoine	" "	1838 - 1859	46 - 66
CASTANET Jean	" "	1859 - 1886	67 - 145

5)

Dépôt maître DUTREUIL Robert

Braune

2929 W

EYQUARD Charles		1864 - 1865	1 - 3
DUBOIS		1809 - 1821	4 - 15
FASILEAU Jean Pascal		1821 - 1845	16 - 39
TORGAN (père)	N° a Braune	1725 - 1765	40 - 62
TORGAN (fils)		1767 - 1791	63 - 80
DARMANDARY Jean		1732 - 1776	81 - 95
DARMANDARY Jehan		1594 - 1630	96 -
DARMANDARY	N° en Guéme	1695 - 1705	97 -
DARMANDARY Jean		1706 - 1723	97 - 10
BISCAYE Jehan		1597 - 1607	103 -
GAUSSENS	N° a Braune	1783 - an 8	104 - 109
LABOEAU Bernard	N° St André de B.	1689 - 1724	110 - 119

LARDEAU	Hellie (fis)	" " "	1729	1748	120	124
LARDEAU	Bernard (petit fis)	" " "	1749	1768	125	127
DELAMBRE	N ^o Lugaignac		1642	1685	128	137
* CHICOU	Jean Baptiste	N ^o Grezillac	1739	1746	138	
DISLE			1676	1684	139	
MARTIN	Jean	N ^o Cabara	1673	1700	140	144
BOULERNE	Jean	" " "	1700	1718	145	
BOULERNE	(fis)	" " "	1755	1777	146	147
EYQUARD	(fis)	N ^o Lugaignac	1725	1747	148	150
EYQUARD	Bertrand	" " "	1690	1725	151	
EYQUARD	François	" " "	1770	1817	152	156
EYQUARD	Antoine	" " "	1817	1864	167	191
FONTEMOING	Jean Alexis		1845	1863	192	209
DUNOUGVEY		N ^o St Aubin de B.	1743	1783	210	214

6) Dépôt maître PRADIE Jean, Germiac 2934 W

MARHON			1717	1792	1	12
BERON	N ^o Espiet		1757	1788	13	23
DUBLAN	N ^o Moulon		1710	1738	24	30
BRETON	Charles Raphaël	" "	1758	1787	31	44
RABEAU	Isaac	N ^o Espiet	1742	1773	45	50
BRUNET	M	N ^o Moulon	1739	1769	51	54
* DUCASSE	Pierre	N ^o Grezillac	1716	1738	51	59
TEYNAC	François	N ^o Germiac	1684	1694	1698	1709
					1711	60
						61
DUFIEU		N ^o Libourne	1696	1702	62	63
BLANCO	Pierre	N ^o Moulon	1673	1694	64	65
GIBERT	B		1717	1725	66	68
LANIBAUT	Jean	N ^o Moulon	1788	1813	69	82
LANIBAUT	Jean	N ^o Germiac	1813	1827	83	91
BONALGUES	Jean	" " "	1751	1780	92	106

(à suivre)

L'HISTOIRE D'UN LEGAT DIFFICILE A RESOUDRE

Sur le traicté et arresté entre Maistre François CORAD, prestre, curé de Beaulieu, et Daniel YRNOIX, Sr de la Mau, de ce que led. YRNOIX se plaignant et voulant faire instance que les dames religieuses de Saint Ozony aiant renfermé dans l'enclos qu'elles ont faict et prins de lad. eglise de Beaulieu une chapelle apellée de Saint-Pierre le Marthir, où ses predecesseurs et mesmes son deffunct grand pere sont enterrez et qui avoient fondé led. chapelle et fait un legat de six livres pour chascun an au curé qui estoit lors, a la charge qu'il seroit tenu dire et cellebrer une messe tous les samedys par chascunes semaines pendant l'année et a continuer tous les ans a perpetuité et a jamais, luy et ceux qui viendront apres luy et doibvent envoyer advertir ledict YRNOIX par chascun jour de samedy lorsqu'il est prest a dire la messe, "venez a l'église, on veult dire votre messe".

Mais ledict curé qui est a presant cessant de dire lesdictes messes, bien qu'il soit païé dud. legat par chacun an, attendu que iceluy est assigné sur certains prez situés en la riviere de Cornuelle possédés a presant par François THOMMYE marchand bouchier qui est obligé par la contract de vente que on luy a faict de paier ledict legat par chascun an aud. curé de Beaulieu, raison pourquoy led. YRNOIX se plaignat a luy de ce qu'il ne disoit les messes ainsy qu'il estoit tenu, veu qu'il en estoit bien paué, a cela ledict CORARD, curé, disoit qu'il n'est pas possible de dire par chascune semaine une messe pour six livres de legat, attendu que lors de la fondation d'iceluy on ne donnoit pour messe que six blancs ou trois sols, ainsy il falloit moderer lesdictes messes, à quoy lesd. sieurs curé et YRNOIX sont demeurés d'accord tant pour lad. chapelle que lesd. dames ont usurpée et renfermée dans le ranclos qu'elles ont renfermé qui estoit de ladicte eglise, que pour le reiglement desd. messes.

Et pour cet effect led. curé donne audict YRNOIX la chapelle estant dans led. eglise qui avoit cy-devant appartenu aux aux sieurs de la Vergne fondée de dix livres de legat, lequel est maintenant perdu, attendu la vente de tous leurs biens, ne s'en trouvant aucune ou led. legat soit assigné.

Ainsy lad. chapelle est vaquante sans estre possédée de personne elle est en la disposition du curé, attendu mesmes qu'il est juste que led. YRNOIX soit remplacé, et recompensé au lieu de la sienne et pour ce qui est de ses messes elles ont esté reiglées à douze scavoir huict pour le legat de dix livres cy dessus déclaré que ledict curé celebrera tous les huictiesmes des mois cy après declarez, qui sont Avril, May, Juin, Juillet, Octobre, Novembre, Decembre et Janvier et après les messes chantera un Libera sur la tomhre des predecesseurs dud. YRNOIX et pour les autres quatre qui ont esté ordonnées par le testament de deffuncte dame Yzabel FOUQUES femme dud. YRNOIX, elles seront dictes et celebrées par ledict curé suyvant ledict testament, la premiere au vingt sixiesme de Mars, la seconde au dix septiesme d'Aoust, la troiziesme au neufiesme Septembre et la quatriesme de Fevrier

Et pour cet effect elle auroit legué la somme de conquante sols, savoir pour la celebration desdicts quatre messes au curé quarante sols et dix sols a la fabrique, laquelle deffuncte auroit chargé ses heritiers de paier led. legat.

Mais le pere dud. YRNOIX s'estant acommodé avec eux, se seroit obligé de faire celebrer ledict service pour cet effect promet ledict YRNOIX audict sieur curé de paier led. somme de cinquante sols, qui est quarante sols a luy et dix sols a la fabrique a la charge qu'il sera tenu et ses successeurs de dire et celebrer lesd. quatre messes aux jours cy dessus enoncez et après la messe dicte chanter un Libera sur la tombe de la deffuncte, ce qui sera continué à perpetuité pour le repos de l'ame de lad. deffuncte et celles des predecesseurs dud. YRNOIX et de luy quand Dieu en aura fait sa volonté.

Et au regard de l'assignation de la somme de cinquante sols d'un costé et six livres d'autre faisant le tout huict livres dix sols, il en sera payé par chaxcun an par ledict François THOMMIE quarante sols au jour et feste de Nostre Dame d'Aoust dont il est tenu par contract du dix huictiesme Mars Mil six centz trante passé devant LABARRIERE notaire royal entre Daniel DUGUA sieur du Puy du Maisne et le pere dud. feu François THOMMYE et les six livres dix sols restants seront paies annuellement sur les biens dud. Daniel YRNOIX et specialement sur sa maison size en cette ville parroisse dud. Beaulieu aux festes de Toussaints a commencer le premier paiement ausdictes festes prochaines. attendu que ledict YRNOIX a reconnu que led. François THOMMYE fils de feu autre François a cy devant paie quatre vingtz livres pour l'amortiment de quatre livres de legat, dont il auroit eu quittance, en telle sorte que au lieu de six livres de legat que ledict THOMMYE avoit acoustumé de paier audict curé. il ne luy devra plus que ladicte somme de quarante sols annuellement et a reconnu ledict sieur curé avoir esté paie de tous les arrerages dudict legat de tout le temps passé jusques a presant et toutes autres quittances cy devant données avec la presante ne serviront que d'une seule.

Et a l'entretenelement de tout ce que dessus lesdictes parties ont obligé et hypotequé tous et chascunes leurs biens presants et futurs et par special ledict YRNOIX a affecté et hypotequé ladicte maison cy dessus mentionnée au paiement du susdict legat ainsy que dict est sans que la specialité derroge a la generalité ne au contraire dont a leur requeste consentement et volonté lesdictes parties en ont est jugées et condamnées par led. notaire royal soubzsigné à la jurisdiction duquel ils se sont soubzmis et leurs dicts biens quant a ce.

Faict et passé en cette dicte ville d'Ango^{me} et en la maison dudict sieur CORARD après midy le treziesme Avril mil six centz cinquante cinq ez presances de Maistre Pierre THENET chanoyne semy prebandé en l'eglise cathedrale Saint-Pierre de lad. ville d'Ango^{me} et de Pierre MANCIER cleric tesmoins cognus a ce requis demeurants en lad. ville qui ont signé avec lesdictes parties.

Ainsy signé en l'original de ses presentes F. CORAD, YRNOIX, P. THENET presant, R. MANCIER presant et DELACHEZE notaire royal hereditaire.

ARCHIVES ECCLESIASTIQUES
d'ANGOULEME G.814-1

Communiqué par Mme FARBOS

TROUVAILLES AUX ARCHIVES

Aux Archives municipales de SALIES de BEARN (paroisse
St-Vincent)

o 16.11.1774 Jean LAPLACE-LAGOURROU

fils* de Jean (Jean +
brassier (Judith JOBAR

et de Jeanne HAILLETTE (Pierre +
Jeanne D'AUGUET

P. Jean LAPLACE
M. Marie BEIGBEDER

Jean LAPLACE-LAGOURROU épousa Jeanne HAILLETTE le 18.11.1771
à BORDEAUX (paroisse St-Siméon)

X 9.6.1787 de François GUILLART (François +
Me bouchonnier (Jeanne PEVONO +
o BORDEAUX (paroisse Ste-Eulalie) 60 ans
dt à CAUNEILLE

avec Andrée BOUILLON (Jean +
40 ans (Anne CASAUS
o St-JULIEN de LABARTE (Diocèse de Comminges)
dt à SALIES de BEARN

Aux A.D. 64

o 26.4.1764 CASTETARBE, Pedeboscq, Michel AGAR

fils de François)
et de Jeanne LAUNESE) mendiants, de GRADIGNAN, diocèse de
Bordeaux

P. Michel PENE)
M. Salomé de QUILLET, dite Touquedere) de CASTETARBE
native de Ste-SUZANNE)

REGISTRES PAROISSIAUX DE DIGNAC

Une de nos adhérentes communique:

Dans les registres paroissiaux de SOULAC de
1740 à 1758 se trouvent incorporés des actes de DIGNAC
de 1649 à 1652.

Chercheurs soyez vigilants et signalez nous
les anomalies que vous pourriez aussi découvrir.

Merci.

INNOVATION

D'harmonieuses Archives presse-boutons

Succès de curiosité pour les nouvelles Archives départementales qui ouvraient hier à Périgueux.
L'informatique au service de l'Histoire

Jour J, hier, aux nouvelles Archives départementales qui ont été officiellement prises d'assaut : à 9 heures, une vingtaine de personnes se pressaient déjà pour en découvrir le confort studieux et faire connaissance avec les mille et un secrets de leur moderne et très largement claironnée.

C'est Thierry Boisvert, un habitué des Archives (1) qui a goûté le privilège quasi-historique de décrocher la carte (verte) à l'adresse par un Marseillais ex-familier de la place Hoche et en train d'établir une généalogie de sa Pé-

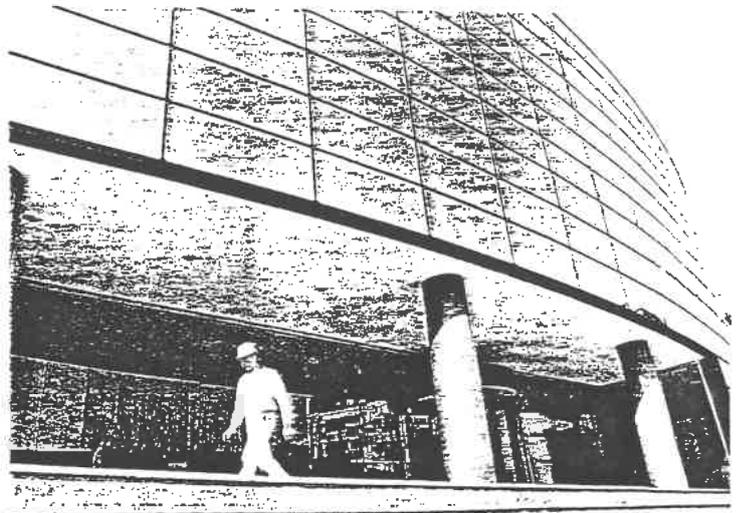
rigordine d'épouse, Martine Dubanel, généalogiste patentée, s'est contentée de la carte n° 12. Et encore présidait-elle le président du Cercle historique et généalogique du Périgord (3) Patrick Escudier de la Rode et sa secrétaire Marie-Claude Barbier qui emportaient respectivement les n° 15 et 14. Tous heureux de retrouver leurs chers registres et liasses après trois mois de fermeture...

COTES ET ÉCRANS

Après ce coup de feu initial, les

choses se sont calmées pour M^{lle} Picart et M^{lle} Ladeuil à l'accueil. À 16 heures, elles avaient officiellement attribué 26 cartes d'utilisateurs invités à remplir un questionnaire complet d'identité et de « motivations », susceptible d'aider à mieux faire connaître la bibliothèque concernée. Parmi le reste de l'équipe que dirige François Bordès, c'est un réel soulagement qui semblait prévaloir au fur et à mesure que la journée s'éclaircit. Pas facile en effet même dans des bâtiments superbes que peuvent envier les autres chefs-lieux d'essuyer les plâtres d'un nouveau système informatique mis au point depuis un an avec les services informatiques du Conseil général et l'aide d'étudiants de Bertran-de-Born (suite à un accord d'intérêt pédagogique).

La première réflexion des visiteurs ce matin, ce fut : « Tiens, c'est comme aux Archives nationales », notait M^{lle} Faure. De son côté, Olivier Serisy maîtrisait, aux commandes de saisie, l'attribution des places dans la belle salle de lecture, ainsi que la concrétisation des commandes passées directement par les visiteurs sur un terminal installé dans un coin de cette salle. Comme l'expliquait en effet le directeur adjoint, M. Darguiepeyron, c'est un changement radical de rapports avec les documents qui a été mis en œuvre. Place Hoche, on serait presque allé jusque dans les réserves récupérer telle ou telle liasse historique. Désormais, à partir de la catégorie, de la sous-série, de la série et du numéro d'ordre, on commande soi-même les documents désirés. Un simple exemple : pour l'état civil de Saint-Geyrac (Saint-Gérac à l'époque), de 1802 à 1818, on ta-



Une façade largement ouverte sur la ville, au contraire de beaucoup d'autres Archives

Photos Pascal Cousteaud

sur l'écran, respectivement EC (état civil) et la cote 5 (sous-série), E (série) et 23-5 (numéro).

LE FANTÔME

Commentaire de José Gavilan, adjoint au chef de service informatique du Conseil général. « Ce système permet en permanence de savoir où se trouve d'importe quel document, qui l'a emprunté, etc. »

Parallèlement à une fiche-témoin pour le visiteur, la validation informatique de la demande dégage ainsi un « fantôme », c'est-à-dire un témoin-papier qui vient, sur les

d'archives des réserves, tenir la place des documents en cours de communication. Autre avantage : les statistiques et autres fiches de lecteurs jusqu'alors tenues de façon mécanique, vont « sortir » automatiquement du système.

Déjà le démantèlement, phénoménal on se le rappelle, avait permis un précieux « recensement », c'est-à-dire l'établissement d'un état précis de toutes les collections, série par série, côte par côte. C'était déjà un grand pas réalisé par rapport à la mise en application générale. Bien sûr, un

serait senti un peu dérouter. Mais comme jouissait encore une visiteuse hier : « Quant on pense qu'avant il fallait se précipiter le plus près de la fenêtre pour bénéficier d'une des moins mauvaises dix-huit places de la salle de lecture... Maintenant ici, on en dispose de cinquante ! »

ALAIN BERNARD

(1) Après ses travaux sur la mémoire de départementaux, les Croques à muniqa, etc. il s'est consacré à l'histoire des photographes.
(2) Cette « place » était, comme auparavant, la société du dimanche approvisionnée d'études d'histoire sur la commune de Périgueux, de sa



Une salle de lecture très confortable et harmonieuse. Celle de

Communiqué de la FEDERATION DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES
DE GENEALOGIE, D'HERALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

La Fédération a bien reçu, comme toutes les associations je pense, la lettre circulaire de la chambre syndicale des généalogistes et hérauldistes de France.

Cette chambre syndicale existe depuis de nombreuses années et regroupe uniquement des professionnels déclarés juridiquement et fiscalement.

La chambre syndicale, ainsi que d'autres organismes regroupant des généalogistes "familiaux" eux aussi déclarés, s'émeuvent de propositions de recherches rémunérées, par annonces, émanant éventuellement d'adhérents d'associations généalogiques, ce qui constitue pour eux une concurrence déloyale puisque représentant en quelque sorte du "travail au noir".

Il s'agit donc de mettre en garde nos adhérents, qui, dépassant le bénévolat, seraient tentés d'effectuer des recherches rémunérées à l'heure ou à l'acte, en totale contradiction avec notre esprit.

LA SÉLECTION DU LECTEUR

d'Anne-Marie BROUSSE

LE FICHER DES ÉMIGRANTS VERS LES ÎLES D'AMÉRIQUE

Il s'agit du dépouillement systématique des registres d'armement du quartier maritime de NANTES. Le fichier, qui comporte environ 16.000 fiches couvre les années 1692 - 1770 mais doit se poursuivre jusqu'à 1792.

L'article de B. et P. VILCOQ mentionne les sources et indique les limites de ce travail, ainsi que les catégories d'émigrants (passagers, engagés de métier, volontaires sans solde). Il donne ensuite le détail de ce que contiennent ces fiches.

Il s'achève par l'indication de deux ouvrages à consulter.

Centre Généalogique de l'Ouest - 3ème trim. 1991 n°68-p.165
GUIDE DES SOURCES DES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES AU CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES

Très utile pour ceux qui cherchent des rapatriés notamment des protectorats du Maroc et de Tunisie, du mandat en Syrie et au Liban.

Ces archives, qui remontent au 16ème siècle représentent plus de 15.000 mètres linéaires. Elles ont ouvert leurs portes au public en 1987.

Les principaux titres de cet article de Pascal EVEN :

- I Les dossiers de chancellerie (état-civil consulaire dossiers nominatifs, économiques, culturels, affaires maritimes, affaires militaires, immatriculation, visas et passeports etc...)
- II Protectorats et mandats
- III Séries de l'administration centrale du Ministère
- IV Archives d'associations

Très complet, très intéressant.

Centre Généalogique de l'Ouest-3ème trim. 1991 n°68-p.169

LE DIVORCE

Historique complet du divorce depuis le droit romain jusqu'à la loi Naquet de 1884.

Etude des différents cas de divorce et des points de vue philosophiques en présence.

Ch. ACLOCQUE

Nouvelles Racines - 3ème trim. 1991 - n°24 - p. 20

BAPTEMES ET MARIAGES CATHOLIQUES de JADIS - PREMIERE PARTIE:
LE BAPTEME

En partant d'un ouvrage sur le droit canonique

l'auteur analyse la manière dont était conféré le véritable " acte d'état-civil " qu'était le baptême sous l'ancien régime.

Beaucoup de choses que beaucoup ignorent.

Cercle Généalogique de BOURBON - octobre 1991 n° 33
p. 923

RECHERCHE D'UNE ASCENDANCE NATURELLE : HYPOTHESES GENEALOGIQUES

Patrick ONEZIME-LAUDE nous donne ici un exemple précis concernant sa propre famille. Il est donc à lire à titre d'anecdote et non de conseil.

Mais j'ai bien aimé le dernier paragraphe.

Cercle Généalogique de BOURBON - octobre 1991 n° 33
p. 926

A PROPOS DES ARCHIVES NOTARIALES NON DEPOSEES

Que ceux qui rencontrent des difficultés pour se procurer des actes notariés non déposés aux Archives, lisent la réponse de M. Jean FAVIER, Directeur Général des Archives de France à un intervenant qui s'était vu refuser par un notaire, la photocopie d'un acte de 1853 dont il lui donnait la date exacte.

Réponse encourageante.

Généalogie et Histoire (Rhône-Alpes) 3ème trim.1991
n° 67 - p.55

UN FONDS PEU EXPLOITE : LA SERIE 2 R ou la CONSCRIPTION ET LA GENEALOGIE

Comme le remarque Martine DUHAMEL, on ne doit pas limiter ses recherches à l'état-civil et aux actes notariés. Elle nous signale que la série R concerne la guerre et les affaires militaires et la sous-série 2 R les dossiers de conscription.

Ces documents nous renseignent sur l' aspect physique de nos ancêtres.

Après un court historique, l'auteur indique ce qu'étaient le tirage au sort et le conseil de révision.

Les documents à consulter dans la sous-série 2 R sont les listes de tirage au sort, les listes du contingent et les registres matricules.

Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord - Juin 1991
n° 23 p. 17

REUNIONS A.G.B. - Antenne de PAUILLAC

- 18 mars - 15 avril - 20 mai - 17 juin (au cours de cette dernière réunion notre vice-président, Mr Maurice ROBERT, fera une conférence sur les sceaux, avec projection de diapositives).

- Antenne d'ARTIGUES près
BORDEAUX.

- Réunion le premier vendredi de chaque mois:

salle "ancienne poste"

SORTIE EN PERIGORD DU 23 AVRIL 1992



Avec le retour des beaux jours, nous préparons nos sorties de Printemps dont la première le 23 avril, direction PERIGUEUX et ses alentours.

Nous verrons sur le chemin :

MUSSIDAN, musée des Arts et traditions populaires qui nous propose une reconstitution d'un habitat périgourdin avec meubles et objets quotidiens d'autrefois.

- CHANCELADE - L'abbaye fut fondée au XIIe siècle auprès d'une source et adopte la règle de Saint-Augustin. Accolé à l'église, le logis abbatial construit au XVe siècle est entouré de lotissements d'exploitation d'époques variées, cuvier, écuries, ateliers, et moulin fortifié. Un musée d'art religieux jouxte le logis de l'abbé.

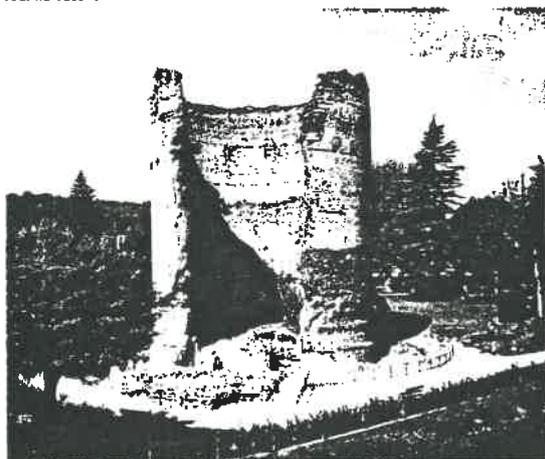
Après le repas pris dans une auberge d'ANTONNE, nous arriverons à PERIGUEUX.

- PERIGUEUX - Ce sont les romains qui ont implanté la ville dans son site définitif. A la fin du 1er siècle avant Jésus-Christ, Auguste créa la province d'Aquitaine dont le chef-lieu reçut le nom d'une divinité indigène : Vesunna. Après de multiples invasions se serra dans un espace restreint. Le nom de Vesunna disparut au profit de celui de Civitas Petrucoriorum. Le nom de Vésunna ne resta plus qu'un souvenir et désormais la ville s'est appelée la cité de PERIGUEUX.

Les origines du christianisme à PERIGUEUX baignent dans une atmosphère de légende. L'évangélisation de la région par Saint-Front est fort douteuse, le premier évêque connu est Paternus en 365. Le futur Périgueux naît et se développe sur la colline du Puy qui domine l'Isle, où la tradition veut que St-Front ait son tombeau.

La cathédrale St-Front "La Byzantine" construite au

Tour de Vésone



XIIe siècle à la source de l'art roman, était le rendez-vous des pèlerins sur la longue route de St-Jacques de Compostelle. La ville souffrit beaucoup de la guerre de cent ans ; restée fidèle au roi de France elle dut subir le traité de Brétigny (1360) qui lui imposa l'administration anglaise pour une décennie. Elle fut libérée en 1369 par DUGUESCLIN.

Je n'irai pas plus loin dans l'histoire de cette ville

.../